

Public Visé

Toute personne d'un niveau chargé de travaux devant se professionnaliser dans la maîtrise des dispositions opérationnelles de sécurité et réaliser des mesures et contrôles de sécurité sur un CNPE

Pré Requis

- Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement
- SCN2** (initiale ou recyclage)
- Avoir acquis une **expérience professionnelle** sur un ou plusieurs CNPE en ou hors zone contrôlée dans le domaine de la maintenance ou de la logistique ou de la sécurité/RP en tant que chargé de travaux, ou chargé d'affaire, ou chargé de surveillance ou chargé de vérification et ayant permis d'acquérir une expérience opérationnelle datant de moins de 10 ans, correspondant à :
 - au moins une campagne annuelle d'arrêt de tranche (une campagne doit comprendre au moins 3 arrêts de tranche)
- ou
- une période de 2 ou 3 mois consécutifs en arrêt de tranche ou non
- Être **en ordre d'accès** pour entrer dans les locaux industriels d'un CNPE EDF (AA (déclarer un accédant), AOP (avis d'opération) sur application PASS, PP58, visite médicale valide)

Objectifs pédagogiques

Distinguer les principaux matériels liés à la sécurité des intervenants y compris EPC et les EPI

Utiliser les appareils de mesures et maîtriser leurs conditions d'utilisation (qualité de l'air, DLE, O2, H2S, température, bruit, ...)

Distinguer les pictogrammes et les seuils d'alerte associés

Vérifier la disponibilité des matériels de sécurité, des moyens de protection de l'environnement et leur emplacement

Interpréter les mesures de sécurité conventionnelle

Mettre en œuvre les actions en adéquation avec l'interprétation des mesures de sécurité dégradées.

Parcours pédagogique

- Politique sécurité d'EDF
- Signalisation EPC – EPI
- Etude des spécificités et actions à entreprendre pour la prévention des risques :
Électrique / Travaux en hauteur /
Manutention manuelle et mécanique / Bruit / Ambiance chaude / Risque biologique / Produits dangereux / Qualité de l'air
- Visites terrain – Appareils / mesures
- Analyse de risques et préparation d'une intervention
- VAS : Validation des acquis en situation
- VAT : Validation des acquis théoriques

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogiques :

- Formation théorique et pratique, mise en situation sur CNPE

Techniques :

- Utilisation de **CIN Interactiv System** :
 - Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires
 - Démarche active pour les stagiaires
 - VAT réalisée sur tablette
- Salle de formation équipée de vidéo projecteur, paper board et tableau blanc

Humains :

- 2 Formateurs habilités à partir de 7 stagiaires lors des mises en situations

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur habilité

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis théoriques (VAT).

Certificat et attestation de fin de stage avec avis

Le certificat est valable 3 ans. Une tolérance de 6 mois à échéance du certificat est autorisée pour accéder au recyclage (sans intervention sur le domaine concerné).

Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter

Durée

21.00 Heures

3 Jours